

VANSEVEREN Charles Louis, Tisserand

Fils de **VANSEVEREN** Désiré, Tisserand, filiation certaine, et de **DEMEYERE** Rosine, Ménagère, filiation certaine.

Premier enfant de Désiré et Rosine.

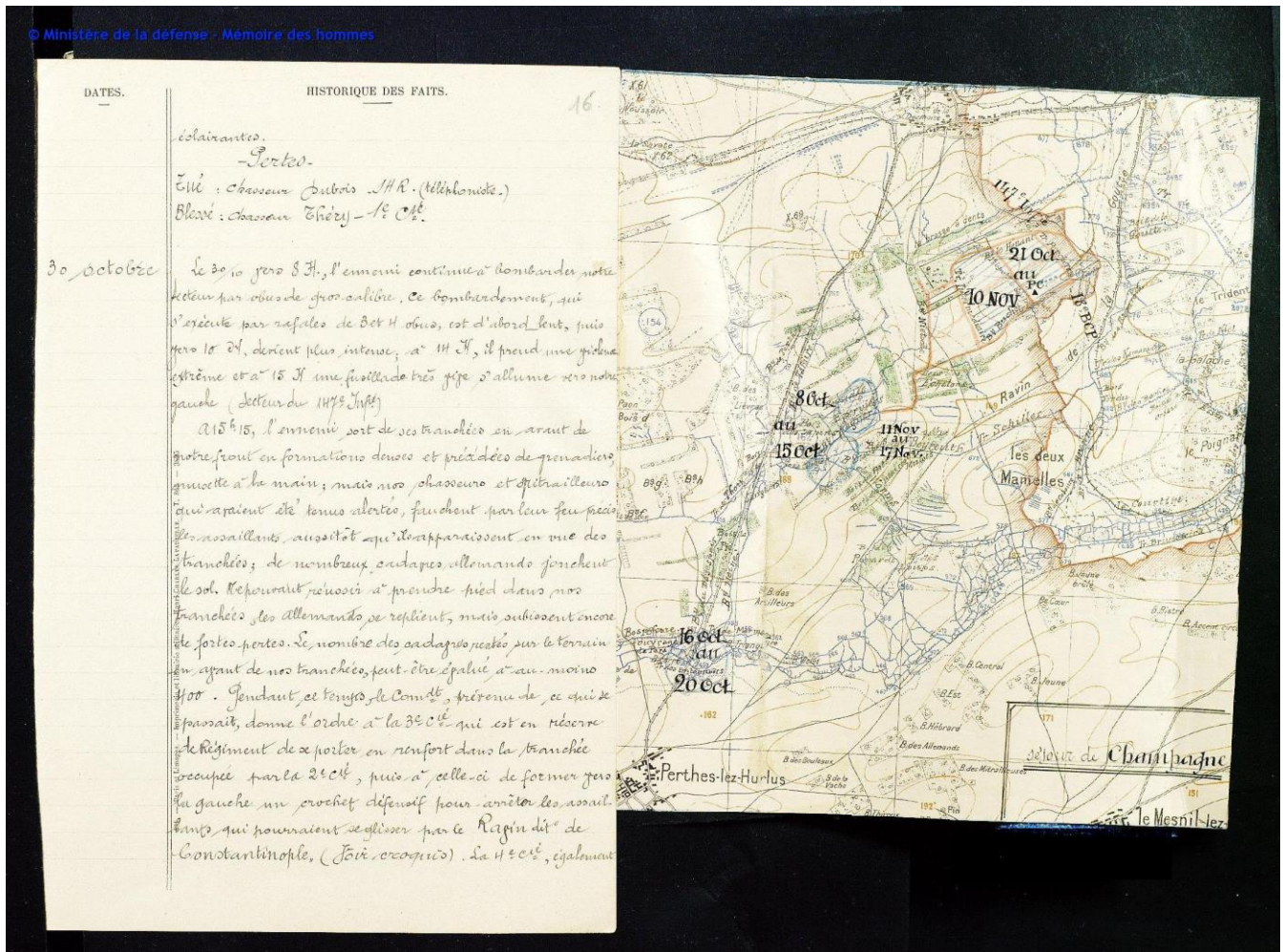
Né le (ce) 13/02/1881 à Neuville-en-Ferrain (59).

Décédé le 30/10/1915 à Tahure (51), La Brosse à dents¹ à l'âge de 34 ans.

Marié le 31/03/1902 à Neuville-en-Ferrain (59) à l'âge de 21 ans, avec **BEELS** Elisa²

¹ Note : Tué à l'ennemi

² Source : , Fiche militaire.



DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

en réserve de Régiment reçoit l'ordre de se tenir prêts à exécuter les ordres du Commandant, en fin toutes dispositions sont prises pour résister à toute attaque ennemie possible sur le front et sur le flanc gauche (depuis du 14^h 15^h 15^h qui, fortement pressé, a dû céder quelques éléments de tranchées qui ont pu être récupérés dans la nuit à la suite d'une contre-attaque.

Jusqu'à 16^h 30 les Allemands sont restés dans leurs tranchées et la fusillade continue de part et d'autre jusqu'à 18^h 45. Le calme se rétablit ensuite. De 22^h 30 à 2^h, l'ennemi bombarde tout le secteur par obus de gros calibre, puis reste calme jusqu'à 5^h 45, heure à laquelle une fusillade assez vive se déclenche sur tout le front jusqu'à 6^h, mais il n'y a aucune action d'infanterie.

- Pertes -

Morts : 4 officiers : Colas, Legt - 6^e C^o Balan et
un soldat.

Étripes : 1^{er} C^o Gaillard 1^{er} C^o Depin 2^e C^o Chénier 1^{er} C^o Decroix 1^{er} C^o Courtin, Berlin, Guibert - 5^e C^o, Bache 1^{er} C^o, Lounier, Janoeren, Philimon, Lelbat, Conny, Lammé, Kottmann, Jamboulay, Labreux - 6^e C^o Kaury 2^e C^o

Blessés : Étripes : Jannet, Castelain, Guit, Depoutte 1^{er} C^o Decroix, Jamboulay, Lammé, Sarance, Huret, Milaudeau, 5^e C^o - Warteblad, Grépin, Lelbat, Libert, Jodel, Ducrotet, Continier, Lirin, Carlon, Kallegran 6^e C^o

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

Le Lieutenant Selen rentre au corps. Il est affecté à la 34^e Le Lieutenant Bernadet est détaché pour servir en Cour de Justice au Hainaut.

31 Octobre.

À partir de 6^h l'ennemi recommence à bombarder nos tranchées, ce bombardement est assez lent. À 11^h il devient plus intense et est extrêmement violent à partir de 14^h 30. À 15^h le bombardement cesse et des fractions ennemies descendant des pentes Nord du Tridant et du bois de la Grotte sont tuées par nos chasseurs et nos mitrailleuses, et un bois de barrage de 75 arrête les assaillants qui ne dépassent pas la ligne allemande.

À partir de 16^h et toute la nuit, calme dans le secteur. On en profite pour remettre en état les tranchées et boyaux fortement endommagés par les bombardements de 30 et 31.

Les unités restent néanmoins alertes prêtes à parer à toute éventualité.

Le Capitaine De Lencourt est affecté provisoirement à la 37^e Brigade.

- Pertes -

Morts : Chasseurs : Carbonneau 2^e C^o Jeyssade, Grépin, Kettou, Descarpentiers - 5^e C^o

Blessés : 1^{er} C^o Boullong 1^{er} C^o 5^e C^o

Chasseurs : 1^{er} C^o Bédier, Maîtrejeune, Bagnard - 5^e C^o Braneyre 1^{er} C^o Le Ball, Guibert 6^e C^o Jiles (Braneyre) Busschaert (Léopoldine - Rétardier)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **VANSEVEREN**

Prénoms **Charles Louis**

Grade **2^e classe**

Corps **9^e B^{ns} DE CHASSEURS À PIED**

N^o **3924** au Corps. — Cl. **1913**

Matricule. **4994** au Recrutement **Siffle**

Mort pour la France le **30 Octobre 1918**

à **Perhure (Marne)**

Genre de mort **Bue à l'ennemi**

Né le **13 Février 1871**

à **Neuville en Ferrain** Département **Nord**

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon). }
à défaut rue et N^o.

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le **12 Avril 1921**

à **Neuville en Ferrain (Nord)**

N^o du registre d'état civil _____

209-704-1922. [20434]

N° 18. L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le treize février,
Naissance à une heure du soir, par devant nous, Derritte
Vandebeulque, Maire et Officier de l'Etat civil de la
Commune de Neuville en Ferrain, canton de
Vanseneren Burcoing-nord, arrondissement de Lille, Départe-
ment du Nord, a comparu : Désiré Vanseneren, âgé de
Enfant légitime quarante-trois ans, trois mois, tisserand, né à Kelleke,
domicilié en cette commune, lequel nous a présenté
un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui à onze
heures du matin, en sa maison, de lui déclarant
et de Rosine Demeyere, âgée de vingt-neuf ans
ménagère, son épouse, née à Denderghem
et auquel enfant il a été donné les prénoms
de Charles Louis. Les dites déclaration et présentation faite
en présence de Henri Cattaen, âgé de soixante-
quatre ans, tisserand, de Henri Vauvachem, âgé
de cinquante-cinq ans, garde-champêtre, tous deux
domiciliés en cette commune. Le comparant a déclaré ne
savoir écrire. Les témoins ont signé avec nous le
présent acte, après lecture faite.
Henri Cattaen Derritte Vandebeulque

[illegible]

N° 26

Transcription.

Vanseverem
Charles Louis.

Le mil neuf cent vingt et un, heures du
L'an mil neuf cent quinze, le trente du mois d'octobre
à quatorze heures étant à la Brusse à dents près de
Bahure Harne. Acte de décès de Vanseverem Charles
Louis, chasseur au 9^e Bat^{on} de Chasseurs à pied N°
M^e 4942. Né le treize février mil huit cent quatre
vingt un à Neuville-en-Ferrain Canton de Courcicourt
Département du Nord domicilié en dernier lieu à
est décédé Neuville-en-Ferrain Nord. Mort pour la France
à la Brusse à dents près de Bahure Harne le trente
octobre à quatorze heures, Eue à l'ennemi fils de Lévisé
Dressé, le mil neuf cent vingt et un, heures du
sur la déclaration de et de Rosine Beneyere domiciliée à Neu-
demeurant à ville-en-Ferrain Nord. Marié le 31 Mars 1902
et de à M^{lle} Beels Elise domiciliée à Neuville-en-Ferrain
demeurant à Canton de Courcicourt Département du Nord. En
qui, lecture faite, ont signé avec Nous l'aïeul de la proximité de l'ennemi,
maire de nous n'avons pu nous transporter sur les lieux et
nous assurer de la réalité du décès. Dressé par moi
Charles Félix Edouard Bahout, 1^{er} Lieutenant, Officier

Le mil neuf cent vingt et un, heures du
de l'état civil, sur la déclaration de Lucien Storchmann
sergent major, 22 ans et de Auguste Feinier sergent fourrier
26 ans, Du 9^e B^{on} de Chasseurs à pied, qui ont
signé avec moi après lecture. Signé: Storchmann,
Bahout Feinier, 1^{er} Officier faisant fonctions d'Officier
de l'état civil, signé: Illisiblement. Vu par nous Requier
Léon, Sous-Intendant Militaire. Vu pour légalisation
est décédé de la signature de M. Requier Léon, Paris,
le 10 Janvier 1916. Le Ministre de la Guerre par délé-
gation: Le Chef du Bureau des archives administratives
Dressé, le mil neuf cent vingt et un, heures du
sur la déclaration de signé: Illisiblement. Mention rectificative
demeurant à (Loi du 18 avril 1918) La veuve du soldat
et de Vanseverem est prisonnière Elise et non Elise. Paris
demeurant à le trente et un Janvier mil neuf cent vingt et un.
qui, lecture faite, ont signé avec Nous Pour le Ministre et par son
maire de ordre, signé: Illisiblement. Transcrit

Ville de Neuville en Ferrain

59960

PHOTOCOPIE conforme à
l'acte original à la date du

27/02/2014

Pour le Maire,

L'Agent Territorial délégué





Ville de Neuville en Ferrain

59960

PHOTOCOPIE conforme à
l'acte original à la date du

27/02/2014

Pour le Maire,

L'Agent Territorial délégué



[Signature]

*Rajé cent onze
mots nuls.*

E. Coore

11^e feuillet

Le *treize* *avril* mil neuf cent vingt et un, *deux* heures du *soir*
par Nous *Edouard Coore*, Maire de *Neuville-en-*
Ferrain.

est décédé

Dressé, le mil neuf cent vingt et un heures du

sur la déclaration de

demeurant à

et de

demeurant à

qui, lecture faite, ont signé avec Nous

maire de

E. Coore